Séquence d'histoire CM2
La révolution française

Compétences à travailler :

- découvrir les nouvelles idées qui remettent en cause l'ordre établi
- comprendre comment ces idées se diffusent en ville (salons) et à la campagne (colporteurs)
- comprendre que 1789 est une année exceptionnelle
- connaître une chronologie sommaire des événements qui ont conduit à la chute de l'ancien régime (états généraux, prise de la Bastille, nuit du 04/08, abolition des privilèges)
- connaître la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et comprendre son importance pour l'avenir
- lire un document historique
- identifier quelques personnages : Rousseau, Voltaire, Louis XVI

Vocabulaire à acquérir : tolérance, philosophe, salons, l'Encyclopédie, les sans culottes, la république, monarchie constitutionnelle.

Plan de séquence :

1/ le siècle des Lumières

2/ la convocation des états généraux : vers la fin de la monarchie absolue

3/ la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (*en liaison avec l'instruction civique*)

4/ de la monarchie constitutionnelle…

5/ … à la première république

6/ évaluation sur la Révolution française

Séance 1/6	HISTOIRE	CM2
Le siècle des Lumières		1h

Déroulement

Phase 1 : ① prendre la frise historique et voir où nous nous sommes arrêtés : Louis XIV et la monarchie absolue. Quels sont les principes principaux de la monarchie absolue ?

↳le roi a tous les pouvoirs, il est choisi par Dieu, il règne dans tous les domaines

② à la mort de Louis Xiv, en quel siècle sommes-nous ? C'est un siècle très important car il marque une charnière, une étape dans la vie politique et dans l'histoire de la France. Quelle autre période a été une charnière dans de nombreux domaines ?

↳XVIIIème siècle, la Renaissance ⇨10min

Phase 2 : ① distribuer les documents et présenter le travail : vous venez de recevoir 2 feuilles. Sur l'une se trouvent 5 textes qui développent des idées philosophiques (égalité, liberté etc). Sur l'autre feuille, se trouvent 5 phrases qui résument chacune de ces idées. Replacez chacun des textes sous la phrase qui lui correspond. Faire reformuler le travail demandé.

↳travail en individuel

② correction collective à l'oral et collage de chaque texte ⇨20min

Phase 3 : élaboration collective puis copie de la trace écrite individuellement dans le classeur d'histoire

La philosophie des Lumières

Le XVIIIème siècle est appelé le siècle des Lumières car les philosophes voulaient éclairer les gens et fonder une société plus juste. (coller les portraits de certains philosophes).

Les idées des Lumières sont écrites dans des livres dont on discute dans les salons littéraires ou dans les cafés. A la campagne, ces idées sont diffusées par les colporteurs qui vendent des brochures. (coller les illustrations de la page de docs) ⇨15min

Prolongements : passer à la séance 2 : la convocation des états généraux

Séance 2/6	HISTOIRE	CM1/CM2
Convocation des états généraux (vers la fin de la monarchie absolue)		1h

Déroulement

Phase 1 : ① qu'avons-nous vu la semaine précédente ? De quoi s'agissait-il ? Comment se propageaient les idées des philosophes ?

↳le siècle des Lumières, par les salons et les colporteurs

② à votre avis, les choses ont-elles changé ? Pourquoi ?

↳nombreux changements car nous ne sommes plus une monarchie

⇨10min

Phase 2 : ① distribuer les documents et présenter le travail : vous venez de recevoir 2 feuilles. Sur l'une se trouvent des documents historiques (textes, gravure). Sur l'autre se trouvent des questions correspondant aux documents proposés. Votre travail est de lire ces documents et de répondre aux questions. Vous pouvez utiliser le dictionnaire. Faire reformuler le travail demandé.

↳travail en individuel

② correction collective à l'oral ⇨20min

Phase 3 : élaboration collective puis copie de la trace écrite individuellement dans le classeur d'histoire

La convocation des Etats généraux

En 1789, la société est composée de 3 ordres (héritage de l'ancien régime) :

- la noblesse (1.5% de la population)
- le clergé (0.5% de la population)
- le tiers-état (98% de la population)

Le tiers état est donc le groupe le plus nombreux mais c'est le moins puissant : il paye les impôts et travaille dur.

La France est dans une situation catastrophique sur le plan économique et le peuple est mécontent. Les états généraux (réunion des 3 ordres) sont donc convoqués pour trouver une solution. Le 05/05/1789, la réunion des états généraux s'ouvre. Très vite, la situation se bloque car le vote des lois est proposé par ordre et non pas par nombre de représentants. Le tiers état est donc désavantagé car il est le plus grand groupe mais n'obtient qu'une seule voix pour voter. ⇨15min

Prolongements : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Séance 3/6	HISTOIRE	CM2
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen		50 min

Déroulement

Phase 1 : rappel des événements des 2 séances précédents en collectif à l'oral

↳mobiliser ses connaissances pour répondre aux questions : siècle des lumières, philosophes, liberté, idées nouvelles, convocation des états généraux

⇨10min

Phase 2 : ① distribuer les documents. Expliquer le travail : voici le début du texte de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi qu'une image de cette déclaration. Répondez aux questions suivantes : *(les questions sont notées au tableau)*

1/ quels articles traitent de la liberté ?
2/ quels articles traitent de l'égalité ?
3/ quels articles traitent de la justice ?
4/ quel est pour toi l'article le plus important ?

↳travail individuel par écrit

② correction collective ⇨20min

Phase 3 : élaboration collective puis copie de la trace écrite individuellement dans le classeur d'histoire ⇨15min

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Le 26 août 1789, l'Assemblée adopte la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. C'est la fin de la féodalité.
Ce texte accorde des libertés et des égalités jusqu'alors inconnues : suppression des inégalités entre riches et pauvres en rendant la justice gratuite et égale pour tous, torture abolie (= supprimée), égalité des citoyens devant la loi, liberté d'expression…
Mais beaucoup de ces idées n'ont pas toujours été mises immédiatement en application, ni même respectées.
Ce texte est pourtant un texte fondateur pour notre pays et la constitution de la Vème république s'en inspire largement. La convention internationale des droits de l'enfant se base également sur ce texte.

Prolongements : la monarchie constitutionnelle

Article premier.

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

I I.

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

I I I.

Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

I V.

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

V.

La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

V I.

La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentans, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talens.

V I I.

Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout Citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi, doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

V I I I.

La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

I X.

Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne seroit pas nécessaire pour s'assurer de sa personne, doit être sévèrement réprimée par la Loi.

X.

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Séance 4/6	HISTOIRE	CM1/CM2
De la monarchie constitutionnelle…		45min

Déroulement

Phase 1 : ① rappel des points abordés la semaine précédente : qui est le roi ? quels sont les événements auxquels il doit faire face ?

↳ répondre aux questions en respectant les règles de la prise de parole

② aujourd'hui, nous allons voir les principes de la monarchie constitutionnelle mise en place en 1791 ⇨10min

Phase 2 : ① Donner les mots à chercher dans le dictionnaire et établir un tableau pour classer les divers types de régimes politiques.

↳démocratie, dictature, monarchie, monarchie constitutionnelle, monarchie absolue, république, constitution : chercher ces définitions de façon individuelle

② corriger de façon collective ⇨20min

Phase 3 : élaboration puis copie de la trace écrite

La monarchie constitutionnelle

En 1789, la convocation des Etats généraux permet la mise en place d'un nouveau système politique dans lequel **le peuple peut s'exprimer**. C'est la monarchie constitutionnelle. Le roi est toujours Louis XVI mais ce n'est plus un souverain au pouvoir absolu. Les lois sont désormais votées et débattues au parlement par des députés.

Quelques définitions :

- monarchie : gouvernement par un roi. Dans une monarchie absolue, le roi a tous les pouvoirs. Dans une monarchie constitutionnelle, le parlement vote les lois. La monarchie constitutionnelle est une démocratie.
- République : gouvernement par un président. Les républiques sont souvent des démocraties mais pas toujours.
- Démocratie : système politique dans lequel le peuple peut exprimer ses opinions

Prolongements : la première république

Séance 5/6	HISTOIRE	CM1/CM2
… à la première république.		45min

Déroulement

Phase 1 : ① rappel des notions abordées la semaine précédente : sous quel régime politique sommes-nous à l'heure actuelle ? Est-ce une démocratie ?

↳ répondre aux questions en respectant les règles de la prise de parole

② aujourd'hui, nous allons voir comment nous sommes arrivés à la première république

⇨10min

Phase 2 : ① Distribuer les documents et les expliquer : voici 2 feuilles. Sur l'une se trouvent des documents historiques. Lesquels ?

↳une gravure, une caricature, une chronologie, un texte de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et un texte explicatif

② sur l'autre feuille se trouve les questions. Les lire ensemble et les faire reformuler par un ou plusieurs élèves.

↳répondre aux questions de façon individuelle

③ corriger de façon collective ⇨20min

Phase 3 : élaboration puis copie de la trace écrite

La première république française

Avec la monarchie constitutionnelle, le roi ne détient plus tous les pouvoirs. En 1791, la situation est instable à Paris et il décide de s'enfuir avec sa famille. Il est rattrapé et ramené à Paris. Une nouvelle assemblée est alors élue. Le roi et sa famille vont en prison et l'assemblée vote la mise en place de la première république le 22 septembre 1792. La France ne veut plus de monarchie pour le moment.

Le roi sera guillotiné en 1793 avec sa famille.

Séance 6/6	HISTOIRE	CM1/CM2
Evaluation sur la Révolution française		1h

Evaluation d'histoire

LA REVOLUTION FRANCAISE

1/ A quel siècle correspond le siècle des Lumières ? Cite un philosophe du siècle des Lumières.

2/ Que veulent principalement les philosophes du siècle des Lumières ?

3/ Comment se diffusent les idées des philosophes des Lumières ?

4/ Quelle est la nature de ce document ? Que représente-t'il ? Tu peux faire une flèche pour chacun des personnages.

5/ Indique si chacune de ces affirmations est vraie ou fausse (V-F).

La société de l'ancien régime est composée de trois ordres.	
Le groupe le plus nombreux est le clergé.	
Le peuple paye seul des impôts.	
La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen veut la liberté et l'égalité pour tous.	
Une république est toujours une démocratie.	
Louis XVI et sa famille sont guillotinés en 1793.	

6/ Complète ce tableau grâce aux informations suivantes :

Dates	Evénements
05/05/1789	Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
14/07/1789	Mise en place de la première république
04-05/08/1789	Ouverture des Etats Généraux
1792	Prise de la prison de la Bastille

8/ Place ces événements et ces dates sur une chronologie que tu feras.

<u>Question bonus</u> : que sais-tu de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ? En quoi est-ce un texte important ?